

Association canadienne de la construction Mémoire officiel en prévision du budget fédéral 2024

Recommandation 1 : Reconnaître le rôle essentiel des infrastructures favorisant le logement afin de remédier à la pénurie de logements au Canada et allouer les fonds nécessaires à leur développement.

Recommandation 2 : Décrire et annoncer les prochaines étapes de la stratégie d'investissement à long terme du gouvernement du Canada en matière d'infrastructures, à laquelle le Budget 2023 et l'Énoncé économique d'automne ont déjà fait allusion.

Recommandation 3 : Prioriser l'achèvement de l'Évaluation nationale des infrastructures, y compris la création d'un organe consultatif indépendant.

Recommandation 4 : Investir et renforcer l'infrastructure commerciale en soutenant le Plan d'infrastructure commerciale du Canada (PICC).

Recommandation 5 : Poursuivre la mise à jour et la modernisation des modèles d'appel d'offres et de passation de marchés du gouvernement du Canada.

Recommandation 6 : Continuer de travailler en partenariat avec notre industrie afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre, notamment en modernisant le système d'immigration du Canada.

Le 9 février 2024

L'Honorable Chrystia Freeland, C.P.,
députée, vice-première ministre du Canada et ministre des Finances
Ministère des Finances
Immeuble James M. Flaherty
90, rue Elgin, Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Soumis par le portail en ligne et envoyé à : Chrystia.Freeland@fin.gc.ca

Madame la vice-première ministre Freeland,

Au nom des membres de l'Association canadienne de la construction (ACC), nous avons le plaisir de vous présenter, ainsi qu'au ministère des Finances, notre mémoire officiel en prévision du budget fédéral 2024. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de participer à ce processus, alors que vous planifiez les prochaines étapes de la feuille de route économique du pays.

À l'aube de ce cycle budgétaire, les Canadiens et Canadiennes demeurent confrontés à des défis tels que l'inflation continue, des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale, le besoin urgent d'augmenter le nombre de logements abordables et des préoccupations liées à l'augmentation du coût de la vie. L'Énoncé économique d'automne que vous avez publié en novembre reflète ces priorités, et votre gouvernement a présenté des plans visant à relever ces défis et à bâtir une économie plus résiliente, notamment en tirant parti de la Banque de l'infrastructure du Canada afin d'aider à construire davantage de logements. Nous pensons cependant qu'il n'a pas été à la hauteur dans d'autres domaines cruciaux, notamment en ce qui concerne le soutien des infrastructures essentielles au logement, comme les systèmes d'eaux usées, les routes, les écoles et les hôpitaux, ainsi qu'en ce qui concerne le renforcement de l'infrastructure commerciale du Canada, dans l'ensemble du pays.

L'industrie est un partenaire essentiel du gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de relever ces défis, mais nos préoccupations sont souvent négligées. Comme vous le savez, l'ACC est la voix nationale de l'industrie de la construction au Canada, représentant plus de 18 000 entreprises membres dans une structure intégrée de 62 associations de construction locales et provinciales. L'industrie de la construction emploie plus de 1,6 million de personnes au Canada et génère dans l'économie environ 151 milliards \$ par an, ce qui représente 7,4 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. Il s'agit véritablement de l'épine dorsale de l'économie canadienne.

Pendant la pandémie, notre industrie a été un pilier, apportant force et continuité à l'incertitude économique qui s'en est suivie. Les gouvernements reconnaissent depuis longtemps que notre industrie a su créer des emplois et stimuler l'économie lors des périodes de retrait du marché du travail et de croissance au ralenti qui ont marqué l'histoire du Canada. Au cours de la prochaine décennie, il sera tout aussi crucial d'augmenter les investissements liés aux infrastructures et à la main-d'œuvre nécessaire à leur construction.

Afin d'optimiser notre impact sur l'économie canadienne et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, nous vous demandons, ainsi qu'à vos collègues du Cabinet, d'accorder la priorité à un plan d'investissement à long terme, stable et prévisible, en matière d'infrastructures, ainsi qu'à la modernisation de l'approche du Canada en matière d'approvisionnement pour les projets, afin de réduire les formalités administratives, d'équilibrer le partage des risques et d'accélérer l'utilisation de matériaux plus écologiques. Nous recherchons également un partenariat continu afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre nécessaire à la construction des infrastructures dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin. Notre industrie a travaillé fort afin d'attirer des personnes issues de segments sous-représentés, créant ainsi une main-d'œuvre plus inclusive et plus diversifiée. Et même si ces efforts se poursuivent, l'écart reste important. Si ce problème n'est pas résolu, il menacera la croissance future de l'industrie d'ici la fin de la décennie et, surtout, le bien-être du Canada, car des projets essentiels seront retardés ou annulés. Nous pensons que la politique d'immigration devrait mieux correspondre aux besoins de l'industrie, y compris les critères de qualification, un recrutement plus ciblé ainsi que l'expansion des filières existantes au sein du système d'immigration du Canada.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons les recommandations suivantes afin que vous puissiez renforcer, développer et préserver l'économie canadienne.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Reconnaître le rôle essentiel des infrastructures favorisant le logement afin de remédier à la pénurie de logements au Canada et allouer les fonds nécessaires à leur développement.

Cette année, une grande partie du discours politique national et des débats au Parlement s'est concentrée sur les enjeux cruciaux liés à l'offre de logements et de l'accessibilité financière. Au cours des derniers mois, ces enjeux sont devenus la pierre angulaire des messages du gouvernement et de l'opposition, et l'axe principal du programme d'infrastructure du gouvernement depuis le remaniement ministériel de juillet. Les membres de l'ACC représentent les secteurs industriel, commercial, institutionnel, multirésidentiel et civil. Il est important de reconnaître que notre industrie est interreliée aux constructeurs d'habitations et que la question du logement ne peut être abordée de manière isolée.

Nous avons parlé de cette question en détail dans une [page en regard d'éditorial du Hill Times en octobre dernier](#). Notre association et notre industrie estiment qu'un élément fondamental manque au discours, c'est-à-dire de comprendre qu'une maison n'existe pas en vase clos. Tout nouvel espace d'habitation créé repose sur un ensemble d'infrastructures visibles et invisibles, qui garantissent son caractère fonctionnel et habitable. Cela inclut les réseaux routiers et les ponts reliant les habitants aux autres parties de la ville, les réseaux électriques, les réseaux d'eau et d'égouts, les infrastructures de télécommunications, les transports publics et les infrastructures environnementales. Il ne faut pas non plus ignorer les infrastructures sociales indispensables, comme les écoles, les hôpitaux, les parcs et les loisirs, les bibliothèques, les garderies et les centres communautaires, qui doivent toutes être construites et entretenues par les travailleurs de la construction.

La Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) a estimé que [d’ici 2030, le pays doit construire 3,5 millions de logements](#) de plus que ce qui est actuellement prévu, surtout si nous voulons nous attaquer à l’importante question de l’abordabilité du logement. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime que [chaque nouvelle unité de logement exigera 107 000 \\$ en investissement public](#). Cela représente un total de 620 milliards \$ en financement public, soit 375 milliards \$ de plus que ce que prévoit actuellement le budget.

Pour résoudre la crise du logement au Canada, il faut donc aussi s’intéresser à ses fondations, à l’infrastructure de base. Il s’agit de s’assurer que les infrastructures dont nous disposons déjà sont en bon état et prêtes à supporter des charges accrues, ainsi que de planifier et de développer les infrastructures supplémentaires dont nous avons besoin. Il s’agit d’accroître la main-d’œuvre du secteur de la construction. Cela devrait se refléter dans la prochaine phase du plan d’infrastructure à long terme du Canada, et devrait aussi être directement lié aux investissements existants et en cours dans le domaine du logement.

Recommandation 2 : Décrire et annoncer les prochaines étapes de la stratégie d’investissement à long terme du gouvernement du Canada en matière d’infrastructures, à laquelle le Budget 2023 et l’Énoncé économique d’automne ont déjà fait allusion.

Comme nous l’avons souligné dans notre mémoire de l’année dernière, le plan *Investir dans le Canada*, et sa portée de 180 milliards \$ sur 12 ans, était très nécessaire et a été accueilli avec enthousiasme par notre industrie et les Canadiens et Canadiennes de tout le pays lorsqu’il a été dévoilé en 2016. Au cours de son cycle de vie, il a permis d’assurer un flux régulier de projets et d’améliorer les actifs vieillissants de tout le pays malgré des périodes d’arriérés et des différends entre le gouvernement fédéral et les provinces/territoires/municipalités quant à la qualification des filières.

Le 31 mars 2023 marquait le dernier jour où les provinces pouvaient affecter les fonds restants avant qu’ils ne soient éventuellement redistribués ailleurs. Une fois les derniers délais fixés, nous avons constaté avec satisfaction que tous les fonds restants ont été alloués et qu’il n’a pas été nécessaire de recourir aux recettes générales. Le gouvernement du Canada a reconnu le plan *Investir dans le Canada* dans le Budget 2023, a vanté son succès et a promis de dévoiler les prochaines étapes de ce à quoi ressemblerait son successeur lors de l’Énoncé économique d’automne.

Notre industrie se tourne à nouveau vers le gouvernement du Canada pour lui demander un plan à long terme actualisé d’investissement en infrastructures, un plan qui donnera confiance à nos membres afin qu’ils investissent dans de nouvelles technologies, se convertissent à des matériaux à faible émission carbone et embauchent et forment du personnel. Un secteur de la construction solide peut contribuer à atténuer l’impact d’un ralentissement économique tout en construisant des infrastructures résistantes permettant de se prémunir contre les changements climatiques. Il est également nécessaire de continuer à moderniser et à réparer une grande partie des infrastructures construites il y a plusieurs décennies et qui atteignent aujourd’hui des stades critiques, comme l’ont

déjà souligné l'ACC et ses organisations partenaires dans le [Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes](#) (BRIC). Nous demandons au gouvernement d'avancer le déploiement tardif de son nouveau plan national d'infrastructure dans le Budget 2024.

Recommandation 3 : Prioriser l'achèvement de l'Évaluation nationale des infrastructures, y compris la création d'un organe consultatif indépendant.

Parallèlement au besoin d'un nouveau plan d'infrastructure à long terme, le gouvernement du Canada doit informer notre industrie et toutes les parties intéressées quant aux prochaines étapes concernant l'Évaluation nationale des infrastructures du Canada. Nos membres ont participé à cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme dans le cadre du mémoire officiel présenté à Infrastructure Canada en juin 2021, car nous avons reconnu le potentiel de transformation qu'il offrait en ce qui a trait à la manière dont le pays peut financer les projets et à l'établissement d'une vision à long terme.

Nous sommes convaincus que la création d'un organisme indépendant, similaire au Construction Hub britannique, qui est le résultat direct de l'évaluation nationale de ce pays, serait le moyen le plus pratique d'aligner les besoins fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones. Cela permettrait de combler les déficits d'infrastructure et d'entreprendre une planification à long terme fondée sur des données probantes en vue d'un avenir carboneutre. Bien que cet engagement soit resté prioritaire lors de la dernière série de lettres de mandat ministérielles, nos membres sont très préoccupés par le fait qu'il n'y ait eu aucune mise à jour concernant les prochaines étapes depuis l'automne 2021.

Nous sommes impatients d'aller de l'avant, en collaboration avec votre gouvernement, et de véritablement « bâtir le Canada que nous voulons en 2050 ». Nous avons soulevé cette question à plusieurs reprises lors de réunions avec des fonctionnaires et des membres du Parlement, directement lors de notre Journée sur la Colline en novembre et à d'autres occasions. Nous attendons avec impatience que le gouvernement et le ministre Fraser s'attaquent à ce problème dans les mois à venir.

Recommandation 4 : Investir et renforcer l'infrastructure commerciale en soutenant le Plan d'infrastructure commerciale du Canada (PICC).

Il est essentiel de continuer à investir non seulement dans les infrastructures traditionnelles, mais aussi au niveau de la mise à l'échelle et de la construction de nos infrastructures favorisant le commerce, et ce, dans l'ensemble du pays. En tant que nation commerçante, le Canada doit se positionner face à l'avenir en veillant à ce que ses marchandises puissent être acheminées efficacement vers les marchés mondiaux. Le gouvernement du Canada sait, bien sûr, que les chaînes d'approvisionnement mondiales ont subi des chocs sans précédent, notamment en raison des effets persistants de la pandémie, des phénomènes météorologiques extrêmes, des conflits géopolitiques et de la montée des tensions, ainsi que du blocage de routes maritimes importantes.

Le Canada n'a pas été épargné par ces chocs. Pire encore, nos infrastructures favorisant le commerce ont fait l'objet d'un sous-investissement pendant 15 ans, comme en témoigne notre recul, de la 10^e à la 32^e place, dans le classement mondial des infrastructures commerciales, selon le Forum économique mondial. Sans un investissement continu au niveau des infrastructures essentielles, comme le recommande le Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement, y compris dans les infrastructures favorisant le commerce, le Canada ne parviendra pas à exploiter les échanges avec ses partenaires internationaux en vue d'assurer sa réussite économique. Nous savons également que les Canadiens et les Canadiennes soutiennent les investissements liés aux infrastructures favorisant le commerce, comme le souligne un [récent sondage Ipsos](#), où plus de 90 pour cent des répondants ont exprimé leur soutien.

Au cœur de nos efforts de défense d'intérêts en 2023, en collaboration avec une série de partenaires industriels, nous avons lancé le [Plan d'infrastructure commerciale du Canada \(PICC\)](#) et souligné son importance auprès des principales parties prenantes du pays. Lors de sa réunion de juillet dernier, le Conseil de la Fédération a approuvé à l'unanimité les propositions du PICC et a demandé une réunion avec le gouvernement fédéral afin de faire progresser cette initiative.

L'économie canadienne a besoin d'infrastructures fiables pour relier les chaînes d'approvisionnement et faire circuler efficacement les biens, les services et les personnes d'un pays à l'autre. Les fonds doivent être prévisibles, circuler rapidement et correspondre aux besoins des provinces, des municipalités et des populations autochtones. Nous avons été déçus par l'absence de signaux en la matière lors de l'Énoncé économique d'automne 2023 et nous espérons que les discussions avec les premiers ministres ont suffisamment progressé pour que le gouvernement du Canada démontre son soutien aux objectifs du PICC lors du Budget 2024.

Recommandation 5 : Poursuivre la mise à jour et la modernisation des modèles d'appel d'offres et de passation de marchés du gouvernement du Canada.

L'ACC travaille depuis longtemps en coopération avec le gouvernement du Canada, notamment dans le cadre d'un engagement semestriel entre notre conseil d'administration et des représentants de haut niveau de Services publics et Approvisionnement Canada, du Conseil du Trésor, de la Défense nationale, de Construction de Défense Canada, d'Infrastructure Canada et de Ressources naturelles Canada, qui s'étend sur plus d'un demi-siècle. Lors de ces réunions, notre industrie a évoqué à plusieurs reprises un besoin urgent de moderniser et d'actualiser les modèles d'approvisionnement et de soumission afin de bâtir le Canada de demain.

Notre industrie a fait ses preuves en répondant aux exigences environnementales changeantes, par exemple LEED, pour construire de manière durable et être un partenaire en matière d'action climatique. Pour construire de manière durable, le gouvernement peut accélérer son partenariat avec l'industrie en actualisant la procédure actuelle de passation de marchés, afin qu'elle favorise la concurrence loyale, l'innovation, l'engagement précoce des entrepreneurs et le partage des risques.

Notre organisation a présenté certaines des meilleures méthodes pour y parvenir dans son Livre blanc de 2021, « [Force, résilience et durabilité : Recommandations du secteur de la construction du Canada sur les mesures d'adaptation au changement climatique](#) », et publiera une version mise à jour. Nous sommes impatients de le partager avec vous au début de l'année 2024. Plus récemment, nous avons également fait participer l'ensemble de nos membres à un sondage indiquant que s'engager plus tôt auprès des entrepreneurs et s'éloigner du modèle du plus bas soumissionnaire encouragera l'utilisation de nouveaux processus, de pratiques exemplaires, d'énergies alternatives et de matériaux plus durables. Nous avons également besoin de données climatiques fiables, de normes actualisées et de codes auxquels l'industrie et les fournisseurs peuvent se conformer.

Nous attendons les prochaines étapes de la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts annoncée par Ressources naturelles Canada en 2022 et la modernisation en cours des codes nationaux du bâtiment en ce qui a trait à faire avancer ces initiatives dans leurs secteurs respectifs.

Recommandation 6 : Continuer de travailler en partenariat avec notre industrie afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre, notamment en modernisant le système d'immigration du Canada.

Le gouvernement fédéral n'est pas étranger à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à laquelle le pays est confronté. Le secteur de la construction emploie 1,6 million de personnes et notre industrie devra pourvoir près de 300 000 emplois d'ici 2032, en raison de l'évolution démographique et d'une vague de départs à la retraite. Il est également nécessaire de renforcer les capacités afin de saisir les autres opportunités décrites ci-dessus, comme le logement abordable, les infrastructures favorisant le commerce et la construction durable. Le secteur a besoin d'ingénieurs, de chefs de projet, de coordonnateurs de projet, de travailleurs spécialisés et d'ouvriers de la construction.

Notre association et nos membres ont cherché à remédier à cette pénurie de main-d'œuvre par leurs propres efforts de recrutement. Notre campagne sectorielle « Le talent a sa place ici », lancée en 2020, vise à attirer et à retenir dans la construction de nouveaux talents issus de groupes traditionnellement sous-représentés. Nous pensons également que le système d'immigration du Canada joue un rôle essentiel pour ce qui est de résoudre ces problèmes systémiques et reconnaissons que l'Énoncé économique d'automne et le Plan des niveaux d'immigration 2025–2026 reconnaissent que l'immigration fait partie intégrante de la solution. Récemment, des politiciens et des citoyens ont établi un lien entre la pénurie de logements et la croissance de l'immigration, soulignant l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants au Canada et la pression qu'ils exercent sur le logement. Par exemple, [un rapport publié en juillet](#) par des économistes de la TD indique que « la poursuite d'une stratégie d'immigration à forte croissance pourrait aggraver la pénurie de logements d'environ un demi-million d'unités en l'espace de deux ans seulement ». Le paradoxe étant que pour obtenir plus de logements, il faut plus de travailleurs pour les construire.

Le secteur de la construction, comme la plupart des autres secteurs, est confronté à d'importantes difficultés liées au recrutement de travailleurs. Bien que des gains de main-d'œuvre aient été réalisés en 2023, la main-d'œuvre



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

dont nous avons besoin ne peut pas être créée du jour au lendemain, et nous en avons besoin maintenant. Nous pensons que le système de points doit accorder plus de points aux demandeurs ayant de l'expérience dans les métiers, le secteur civil ou en tant qu'ouvriers du bâtiment, et que les codes CNP doivent être reclassés afin que la catégorie des ouvriers/opérateurs puisse être qualifiée pour l'Entrée Express. Nous estimons également qu'il est primordial d'accélérer la reconnaissance de leur formation et de leurs qualifications. Le gouvernement fédéral doit continuer à travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que l'adéquation des compétences soit bien harmonisée entre les juridictions et qu'elle bénéficie d'un financement et d'un soutien adéquats.

Conclusion

Au nom de l'ACC et de nos membres, Madame la Vice-première ministre, nous vous remercions, ainsi que vos collègues du Cabinet et du Parlement, votre personnel et le ministère des Finances, une fois de plus, pour votre travail, votre temps et l'attention que vous portez à cette question cruciale.

Nous espérons vous rencontrer, vous et votre équipe, à un moment opportun pour tous, afin de discuter d'une feuille de route soutenant la prospérité et la croissance continues de l'économie canadienne, grâce au secteur de la construction. Nous sommes convaincus que l'industrie joue un rôle crucial pour ce qui est de redresser le Canada suite aux effets durables de la pandémie, tout en protégeant le pays contre les ralentissements économiques qui pourraient survenir dans les mois et les années à venir.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre ministère, beaucoup de succès lors de la préparation et de la mise en œuvre du Budget 2024–2025.

Sincères salutations,

Mary Van Buren
Directrice générale de l'Association canadienne de la construction

CC:

Mme Rachel Bendayan, députée, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances
M. Andrew Bevan, chef de cabinet de la vice-première ministre et ministre des Finances